

Rosh Hashanah 5768

2007-09-06 - 1h 23m 38s

Rosh Hashanah

Fabriquer la balance : définir le bien, puis peser ses actes

Le point de départ est une remarque du *Messilat Yescharim* qui paraît presque évidente, mais qui contient en réalité une nouveauté fondamentale. Il faut réfléchir à deux choses. D'abord, il faut savoir ce qu'est le bien pour le rechercher, et ce qu'est le mal pour le fuir. Ensuite, il faut examiner ses actes pour voir s'ils relèvent du bien ou du mal.

L'essentiel se joue déjà dans ce premier moment. Avant même de peser, il faut **fabriquer la balance**. Il faut déterminer selon quel critère une chose sera placée sur le plateau du bien et selon quel critère elle ira sur celui du mal. Ce n'est qu'ensuite qu'on peut passer à la pesée elle-même : non seulement des actes, mais aussi des paroles et des pensées. Avant l'acte, pendant l'acte et après l'acte, il faut continuer à évaluer ce qu'on fait, afin de savoir s'il faut agir, s'abstenir, ou réparer. C'est cela toute la *'avodah*.

Cette image de la balance permet de relire la *Gemara* bien connue de *Rosh HaShanah* sur les trois livres ouverts : le livre des *tzadikim gemourim*, le livre des *resha'im gemourim* et le livre des *benonim*. Il ne s'agit pas simplement d'un registre où l'on écrirait des noms d'hommes. L'image la plus juste est plutôt celle d'un livre de comptes, ou même d'une balance à mémoire. Elle ne dit pas seulement où l'on en est ; elle indique aussi une tendance : montée, baisse, stabilité.

Tous les livres ne sont pas du même type. Le livre des *tzadikim* et celui des *resha'im* sont faits pour durer. Le livre des *benonim*, lui, est provisoire. Le *benoni* est réellement à l'équilibre. Cet équilibre ne peut pas durer. Entre *Rosh HaShanah* et *Yom Kippour*, il y a un temps laissé pour que la balance bascule d'un côté ou de l'autre. Le statut de *benoni* est donc un état transitoire, comme un fichier temporaire qu'on garde un moment, puis qu'on supprime.

Une autre source complète ce tableau : la *Mishnah* d'*Avoth* : « *ha-kol tsafoui ve-ha-reshouth netounah, u-vatov ha-olam nidoun* ». Toutes les actions sont écrites dans un livre. Ce livre est comme un journal permanent. Tout s'y inscrit : les actes, les paroles, les pensées. L'idée n'est pas seulement imagée. Tout laisse une trace. L'environnement lui-même garde mémoire. C'est ainsi qu'est relue l'image talmudique selon laquelle, si personne n'a vu ce qu'un homme a fait dans sa chambre, les poutres de sa maison témoigneront. Il y a là une manière de dire qu'aucun acte n'est perdu.

À partir de là, *Rosh HaShanah* apparaît comme un jour de **clarification et de classification**. On pourrait dire qu'on prend, dans le journal de chacun, une parole, une

pensée, un acte, qu'on l'évalue, puis qu'on le classe : action de *Tzadik*, de *Rasha'* ou de *Benoni*. C'est cela que font les trois livres ouverts à *Rosh HaShanah*.

L'acte n'est pas définitif : *teshovah*, responsabilité et jugement de soi

Pourquoi faut-il clarifier ainsi les actes ? Parce qu'un acte n'est jamais totalement déterminé une fois pour toutes. Il dépend du contexte, de sa place parmi les autres actes, et plus profondément encore, du fait que le monde lui-même a été créé sur le fondement de la *teshovah*. La *teshovah* n'est pas un correctif secondaire ajouté après coup ; le monde a été créé dans le berceau de la *teshovah*. Cela veut dire que l'action humaine n'est pas immédiatement fixée comme un destin irrévocable.

Même lorsqu'une parole a été dite et qu'on ne peut pas la retirer du temps, quelque chose reste encore ouvert quant au lien entre cette parole et son auteur. En un sens, on demande à l'homme : **est-ce que tu assumes ce que tu as fait ?** C'est seulement si l'acte est assumé qu'il devient pleinement sien. Sinon, il existe bien, il a produit un effet dans le monde, mais il n'a plus d'auteur au sens fort.

C'est dans ce cadre qu'est repris l'enseignement du *Tomer Devorah* sur *nossé avon*. HaShem « porte la faute ». Cela veut dire : lorsqu'un homme faute, il crée une réalité négative, un malheur, une créature spirituelle qui demande à être nourrie. Or toute créature doit être nourrie. Si cette créature allait immédiatement réclamer sa subsistance à celui qui l'a engendrée, elle recevrait pour nourriture sa vie même ; l'homme mourrait aussitôt. Un monde régi uniquement par *Midat ha-Din* ne pourrait donc pas tenir. L'ajout de *ra'hamim* rend le monde habitable : la tendresse ne supprime pas le *Din*, mais elle donne du temps.

nossé avon signifie alors qu'HaShem accepte de porter, c'est-à-dire de soutenir et de nourrir, pendant un temps, le malheur créé par la faute, afin de laisser à l'homme le temps de faire *teshovah*. Si l'homme fait *teshovah*, il devient autre. Quand la créature négative revient chercher son auteur, elle ne le retrouve plus. Celui qui l'avait créée n'est plus là comme même sujet. Alors cette réalité négative disparaît. La faute laisse bien une trace dans le monde, mais la faute en tant que faute de quelqu'un peut cesser d'avoir un auteur.

La *teshovah* consiste précisément à dire : je regrette cette faute, je voudrais ne jamais l'avoir faite, je prends des mesures pour ne plus la refaire. Dans toute la mesure du possible, je la sors de mon monde.

À partir de là, le sens du jugement change. Dire que HaShem juge ne relève pas d'une description théologique. Ce n'est pas un portrait d'HaShem. Comme lorsqu'on dit qu'il est *ra'houn* et qu'on entend : *Ma hou ra'houn, afatah ra'houn*, ainsi, dire qu'HaShem juge signifie concrètement : **l'homme doit se juger lui-même**. Sinon, le jugement n'aurait pour lui aucun contenu vivant. Il ne connaîtrait jamais le résultat, et cela ne changerait rien à sa vie.

Se juger soi-même, c'est donc faire un bilan. Certes, ce jugement reste subjectif. On ne connaît pas objectivement le poids réel des *mitsvoth* et des *averoth*. Une faute peut être numériquement unique et peser très lourd ; cent autres peuvent être légères. Mais on ne peut pas demander à l'homme un jugement objectif qu'il n'est pas capable de produire. On lui demande d'être *emet*, de chercher sincèrement la vérité, de prendre conseil dans les *sfarim*, de faire au mieux.

C'est pourquoi chacun doit en un sens **fabriquer sa propre balance**. Non par arbitraire, mais parce qu'il ne peut peser les choses qu'à partir de ce qu'il comprend réellement. Et cette compréhension dépend de ce qu'il a reçu, de son milieu, de la manière dont certaines interdictions ou certaines exigences se sont inscrites en lui. Une même *averah* n'a pas forcément le même poids chez deux personnes si, chez l'une, elle a toujours été présentée comme absolument inadmissible, tandis que l'autre a grandi dans un monde où elle semblait presque anodine. Cela ne la rend jamais permise ; mais cela change son poids subjectif et donc la forme du travail de *teshovah*.

Le point décisif n'est donc pas seulement de savoir intellectuellement qu'une chose est interdite, mais de **l'intérioriser**. On peut dire : « c'est interdit », tout en n'ayant pas encore fabriqué intérieurement toute la machinerie qui fait sentir la gravité de l'interdit.

Savoir réparer, devenir autre

Cette idée apparaît aussi dans la *halakhah* du *qorban* apporté pour une faute commise par *shogeg*. On n'apporte le *qorban* que s'il y a eu *yedi'ah* au début, oubli au milieu, puis de nouveau *yedi'ah* à la fin. Or la *guemara* enseigne qu'un '*am ha-aretz*, même s'il a reçu l'information, n'est pas considéré comme sachant vraiment. Son « savoir » ne s'appelle pas savoir. Savoir, ce n'est pas seulement avoir entendu qu'une chose est interdite ; c'est en connaître les sources, la construction, l'ancrage. Le savoir véritable n'est pas une simple information.

Cela entraîne une conséquence importante pour la *teshovah*. L'*'am ha-aretz* peut faire *teshovah*, parce que sa faute est à la mesure de ce qu'il a réellement su. Il ne fait pas de « grandes fautes » au même sens qu'un homme qui connaissait en profondeur. Il faut donc une *teshovah* à la hauteur de sa faute. En revanche, si d'autres ont subi un dommage, la réparation horizontale est due entièrement. Si un '*am ha-aretz* brûle la botte de foin de quelqu'un, il doit rembourser comme n'importe qui. Le dommage subi par l'autre est le même. La différence porte sur la dimension verticale de la faute, non sur la réparation concrète.

Il faut donc distinguer très fermement entre **réparation** et **teshovah**. Dans un cas de vol, rembourser est indispensable, et sans cela on ne peut pas faire *teshovah*. Mais rembourser ne remplace pas la *teshovah*. Le remboursement répare le dommage ; la *teshovah* traite de la faute elle-même. Dans toute faute entre l'homme et son prochain, il y a aussi une faute envers HaShem. Mais le pardon divin ne s'ouvre pas tant que le plan horizontal n'a pas été réglé.

La vraie *teshovah*, selon le *Rambam*, fait de l'homme un autre homme. C'est pourquoi le jugement de *Rosh HaShanah* fonctionne par seuils : majorité de bien, majorité de mal, ou équilibre. Et comme on ne connaît jamais parfaitement sa situation, il faut toujours se considérer comme *Benoni*. Non parce que c'est la description exacte de son état, mais parce que c'est la position la plus responsabilisante. À chaque acte, l'homme doit se voir comme si lui-même et le monde entier étaient en équilibre, et que tout dépendait de l'acte qui va suivre. Même après une grande *mitsvah*, avant l'acte suivant, il doit de nouveau se considérer comme *Benoni*. On ne capitalise pas en se disant qu'on s'est donné de l'avance.

Rosh HaShanah, la mémoire de l'année, et l'acceptation du Melekh

Le *Rambam* compare le jugement de *Rosh HaShanah* au jugement du jour de la mort. Cette comparaison n'est pas décorative. Le jugement de la mort porte sur la totalité d'une vie ; le jugement de *Rosh HaShanah* porte, lui, sur la totalité de l'année. C'est là que revient l'image de la balance à mémoire. Quelqu'un peut rester globalement négatif mais avoir eu une année de progression ; un autre peut rester globalement positif tout en ayant connu une mauvaise année. Le jugement annuel ne remplace pas les autres jugements ; il découpe la vie selon une unité particulière.

La *Gemara* dit même qu'on est jugé chaque jour. Cela se comprend très bien si le jugement signifie que l'homme doit se juger lui-même. Des hommes faisaient ainsi un bilan quotidien, examinant leur journée dans le détail. Plus le bilan est rapproché de l'acte, plus la correction a des chances d'être juste. Si l'on attend trop, on n'est plus dans la même situation, on ne se souvient plus vraiment, et la *teshovah* est moins claire.

C'est dans ce sens qu'il faut entendre le *Rambam* sur la *teshovah shlemah*. La *teshovah* complète, c'est lorsque l'homme se retrouve dans une situation proche de celle dans laquelle il avait fauté et qu'il ne faute pas. Bien sûr, il n'y a jamais identité parfaite des situations. Mais plus la correction est proche du moment de la chute, plus elle manifeste clairement un changement intérieur. Une *teshovah* faite à 95 ans sur des fautes de 20 ans est bien une *teshovah*, mais elle n'a pas la même portée qu'une *teshovah* faite à 21 ou 25 ans, tant les forces en présence ne sont plus les mêmes.

À *Soukoth*, la fête de *Sim'hath Beith ha-Shoevah* donne encore une autre perspective temporelle. Certains anciens chantaient : « Heureuse notre jeunesse qui n'a pas fait honte à notre vieillesse » ; d'autres : « Heureuse notre vieillesse, qui a lavé les fautes de notre jeunesse. » Cela suggère qu'il n'y a pas seulement un jugement annuel, mais aussi des bilans par grandes périodes de la vie : jeunesse, vieillesse, etc., jusqu'au jugement sur la totalité.

Même là, toutefois, le jugement ne devient pas quelque chose d'entièrement extérieur. On est encore jugé en un sens **par soi-même**. On mettra l'homme devant ses propres contradictions. On lui montrera une situation qu'il a vécue et qu'il prétend assumer, puis une situation analogue chez autrui qu'il a lui-même condamnée. Sa propre balance le jugera. La vérité apparaîtra avec plus de clarté.

La dernière question abordée est celle-ci : pourquoi, à *Rosh HaShanah*, ne parle-t-on presque pas de la faute, alors que c'est le début du travail de *teshuvah* ? Le mot même de faute est soigneusement évité. La raison est qu'avant de traiter les fautes, il faut d'abord établir le fondement du jugement : **reconnaître HaShem comme *Melekh***.

Le leitmotiv de *Rosh HaShanah*, c'est *Melekh*, encore et encore. Tant qu'on n'a pas accepté HaShem comme roi, il n'y a ni jugement, ni *teshuvah*, ni obligation réelle. Les *mitsvoth* n'ont de sens que si l'on a d'abord accepté Celui qui les donne. Si l'on n'accepte pas HaShem comme roi, on refuse en vérité d'avoir des comptes à rendre. On vit alors comme si l'on n'était redevable à personne.

Le travail de *Rosh HaShanah* commence donc là : accepter réellement HaShem comme roi, c'est prendre conscience qu'on agit en permanence sous le regard du roi, et qu'on Lui doit tout. Alors seulement le jugement peut commencer, et alors seulement la *teshuvah* devient possible.